



# OFFRE DE SERVICE

## GESTION SOCIALE - PAIE

En tant que groupement d'employeurs, GEDIA peut "apporter à ses adhérents **son aide ou son conseil en matière d'emploi et de gestion des ressources humaines**". Il s'agit d'une activité secondaire, qui se veut complémentaire à l'activité principale du groupement : la création et la gestion d'emplois en temps partagé.

Dans ce cadre, et afin de répondre aux besoins réguliers des associations du territoire, GEDIA propose, depuis 2019, un service payé à **destination exclusive de ses adhérents**. Cela s'inscrit dans la stratégie globale de GEDIA de contribuer à l'amélioration et à la pérennité des emplois dans le secteur associatif d'une part et de sécuriser et accompagner la professionnalisation des associations dans l'exercice de leur fonction employeur d'autre part.

### L'ÉQUIPE PAYE

#### CLAIRE FAUCHER

##### Directrice de GEDIA

- En charge du pilotage global de l'activité PAIE / RH
- En charge exclusive des adhérents relevant du spectacle
- Interlocutrice pour les nouveaux entrants

#### VINCENT PAULET

##### Gestionnaire de paies

- En charge de la gestion et du suivi des paies des adhérents hors spectacle (*sous supervision*)
- En charge de la veille sociale

### CONTENU

Réalisation des bulletins de paie | Interactions avec les organismes sociaux | DSN | Conseil personnalisé adapté aux spécificités des adhérents

### QUI FAIT QUOI ?

#### GEDIA

- Etablit les bulletins de paie à partir des variables transmises
- Transmet les bulletins de paie à l'adhérent et les dépose sur le coffre fort des salariés (le cas échéant)
- Assure la veille sociale et conventionnelle
- Envoie la DSN (déclaration aux organismes sociaux)
- Assure un rôle d'alerte et de conseil
- Explique les paies aux adhérents (et non directement aux salariés) selon les besoins



#### ADHÉRENT.E

- Transmet les données nécessaires à l'établissement des bulletins de paie au plus tard le 24 du mois
- Est le garant et le **responsable de la fonction employeur** (gestion et vie du contrat, classification, demande de formations,...) < pour tout besoin d'appui sur ce volet, GEDIA peut proposer un accompagnement RH spécifique.
- Règle les salaires et transmet les bulletins de paie

## OFFRE DE SERVICES PAIES

**PARAMÉTRAGE ANNUEL**

**Paramétrage du plan de paie, des bases, des taux de cotisation et des dispositions de la convention collective dans le logiciel**

*Pour les nouveaux entrants, payable une fois à la mise en place*

**TARIF**

**90 €**

*(en une fois)*

**OFFRE SOCLE**

**Réalisation des paies mensuelles et des déclarations sociales, comprenant :**

- **Établissement du bulletin de salaire mensuel**

- Saisie des variables préalablement communiquées par la structure adhérente
- Déclaration Sociale Nominative (DSN) et envoi des fichiers DSN à la structure adhérente
- Transmission des récapitulatifs de paies
- *Inclut le paramétrage d'un nouveau salarié + DPAE*
- *Pour les adhérents du spectacle : la rédaction de l'engagement est comprise.*

*Moins de 6  
paies/mois*

**15€/bulletin**

*Plus de 6  
paies/mois*

**12€/bulletin**

- **Gestion sociale / RH**

- Veille sociale et veille conventionnelle (CCN) (grille salariale, valeurs de points,...)
- Envoi d'une newsletter "RH et social" trimestrielle
- Conseil personnalisé adapté aux spécificités de la structure adhérente en matière de paie (forfait mensuel : 30 minutes)

LE



**Pour toute paie ne relevant pas de l'application d'une convention collective**

**12€/bulletin**

## OFFRE DE SERVICES PAIES



## GESTION DES MOUVEMENTS SALARIAUX EXCEPTIONNELS

## TARIF

- **Absence d'un.e salarié.e (maladie, maternité,...)**
  - Déclaration occasionnelle d'arrêt ou de reprise
  - Attestation de salaire
  - Calcul des absences, salaire rétabli, IJJS, ...
  
- **Sortie d'un.e salarié.e (démission, fin de contrat, RC,...)**
  - Calcul des indemnités de rupture (précarité, ICCP, etc)
  - Documents de fin de contrat : Solde de Tout Compte et certificat de travail, attestation Pôle Emploi)

+ 8€/bulletin

+ 8€/bulletin

## TARIF

- Réédition d'un bulletin de paie du fait de l'adhérent (avant la DSN)
  
- Simulation de paie
  
- Signature électronique de contrats

10 €

10 €

*Sur demande*

## PACK PRIMO-EMPLOYEUR

## TARIF

- Appui au choix de la convention collective
- Rédaction du contrat de travail (1)
- Conseil à la classification
- Mise en place et affiliations diverses (OPCO, médecine du travail,...)
- Briefing sur les principales obligations en droit du travail et de la CCN le cas échéant

90 €

*En une fois*

*En cas de mobilisation de ce pack, le paramétrage annuel sera réduit à 50 €.*

Adaptation de ce pack possible : sur demande

## OFFRE DE SERVICES PAIES

## AUTRES SERVICES



GEDIA propose également des prestations sur le volet RH :

- Accompagnement à la mise en place d'outils RH
- Prestation de recrutement
- Accompagnement à la conduite d'entretiens d'évaluation ou professionnels
- ....

GEDIA peut également vous proposer les compétences de profils RH qualifiés dans le cadre d'une mise à disposition de personnel (= emploi partagé) dans le cadre de besoins récurrents notamment. (à reformuler)

## TARIF

Sur  
devis



Pour toute demande ou pour obtenir un devis, contactez-nous !

[administration@gedia87.fr](mailto:administration@gedia87.fr)



## GROUPEMENT D'EMPLOYEURS GEDIA



2, boulevard des arcades  
87000 LIMOGES



[www.gedia87.fr](http://www.gedia87.fr)



Retrouvez-nous sur LinkedIn